

Une femme qui s'est remariée dans le monde d'ici-bas, sera-t-elle, dans le paradis, l'épouse duquel de ses époux

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



Une femme qui s'est remariée dans le monde d'ici-bas, sera-t-elle, dans le paradis, l'épouse
? duquel de ses époux

Résumé de la réponse

S'agissant de l'homme et de la femme constituant un couple dans le monde d'ici pas, plusieurs
: hypothèses sont envisageables

.Que la femme et l'homme soient, tous les deux, parmi les gens du paradis

.Que la femme soit parmi les gens du paradis et que l'homme soit, parmi les gens de l'enfer

.Que l'homme soit parmi les gens du paradis et que la femme soit parmi les gens de l'enfer

.Que la femme et l'homme soient, tous les deux, parmi les gens de l'enfer

.Que la femme et ses époux soient, tous, parmi les gens du paradis

.Que l'homme et ses épouses soient, tous, parmi les gens du paradis

Dans le premier, les époux peuvent, se rejoindre, dans le paradis, s'il y a le consentement mutuel et si tel est leur choix réciproque. Selon un hadith, le vénéré Imam Sadiq (bénédicté soit-il), dit : « Dans le paradis, si l'époux dispose d'un rang supérieur par rapport à son épouse et s'il la prend comme épouse, dans le paradis, elle deviendra l'une de ses épouses et si la femme dispose d'un rang supérieur par rapport à l'homme et le choisit comme mari, elle deviendra l'épouse de son mari ». 1[1] Dans les deuxième, troisième et quatrième cas, si l'un des époux, l'homme ou la femme se trouvent dans l'enfer, ne peut pas être à côté de l'autre (femme ou homme), qui compte au nombre des gens du paradis. S'agissant du sixième cas, si l'homme dispose d'un rang supérieur, il peut prendre ses épouses. S'agissant du cinquième cas sur lequel porte la question posée, cela est, fort heureusement, rapporté dans nos Riwayats. Oum Salama, épouse du noble prophète de l'islam (que Dieu le bénisse, lui et les siens), interrogea, exactement sur le même sujet, le noble prophète en lui disant : Si une femme a eu, dans le monde d'ici bas, plusieurs époux, et que ces derniers entrent, tous, au jour de la Résurrection, dans le paradis, elle sera l'épouse duquel d'entre eux ? Et le noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), dit : « Ô Oum Salama, choisit le meilleur d'entre eux du point de vue de tempérament et de bon caractère. Choisit une personne qui était meilleur de tous pour sa famille ; car le bon caractère débouche sur le bien, dans le monde d'ici-bas et dans l'autre monde ». 2 [2] Cela veut dire que dans ce cas-là, la femme est libre de choisir chacun des hommes qu'elle souhaite. Donc, ce hadith comporte, à lui seul, la réponse de cette question.

.Majlissi Bihar al-Anwar, t.8, p.105, troisième publication [1]

.Idem, p.119 [2]